



RAPPORT ANNUEL DES ÉLUS MANDATAIRES

POUR L'EXERCICE 2022

SOCIETE PUBLIQUE HELLO DOLE
Place de l'Europe – 39100 DOLE
RCS LONS-LE-SAUNIER 820 622 363

PRÉAMBULE

PARTIE 1 : LE RAPPORT DE GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

1. La présentation de la société
2. L'actionnariat et le capital social
3. La gouvernance
4. Les commissaires aux comptes et expert-comptable
5. Les statuts
6. Les réunions statutaires tenues
7. Les membres du comité consultatif
8. Les rémunérations et avantages des élus mandataires et de tous mandataire social
9. L'état des filialisations de la société

PARTIE 2 : LE RAPPORT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

1. La présentation des comptes annuels
2. Les dividendes distribués
3. Les liens financiers avec la Ville de Dole

PARTIE 3 : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

1. La présentation de l'activité de l'exercice écoulé
2. L'état des relations avec la Ville de Dole

PARTIE 4 : LE RAPPORT DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

1. La présentation des principaux risques et incertitudes
2. Les contrôles internes
3. Les contrôles externes en cours

CONCLUSION

PRÉAMBULE

L'article L.1524-5 alinéa 14 du Code général des collectivités territoriales dispose que « *Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa.* ».

Ces dispositions ont été précisées par le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L.1524.5 du Code général des collectivités territoriales.

Cette obligation est à la charge des représentants des collectivités territoriales exerçant les fonctions d'administrateur au sein de la SPL Hello Dole. S'agissant des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration, leur représentant au sein de l'Assemblée spéciale assure la communication de leur rapport aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupement qui en sont membres.

A travers ce rapport, il s'agit pour les élus de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat. Il doit être rédigé chaque année, et soumis à l'instance délibérante de la collectivité. Celle-ci doit alors se prononcer sur ce rapport, et un vote est par conséquent nécessaire.

PARTIE 1 : LE RAPPORT DE GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

1. Présentation de la société

La SPL Hello Dole a été constituée le 25 avril 2016. Elle a vocation à intervenir uniquement pour le compte de ses actionnaires dans le cadre de prestations intégrées (quasi-régie ou « in house »).

Le siège social est situé Place de l'Europe, à Dole. Toutefois, les locaux de la SPL Hello Dole se situent au 1 avenue Aristide Briand à Dole, au sein de la Visitation.

La société a pour objet la gestion, l'animation et la promotion touristique et événementielle du territoire, et notamment la réalisation de toute action concernant :

- L'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement du territoire ;
- La gestion et l'organisation de l'accueil et l'information touristique au sein des bureaux d'informations touristiques implantés sur le territoire ;
- Le développement d'une politique de tourisme d'affaires (organisation de colloques, séminaires, congrès...);
- La coordination des différents acteurs du tourisme implantés sur le territoire ;
- La commercialisation de forfaits et produits touristiques, la billetterie et la boutique de produits locaux dans les conditions applicables à un organisme local de tourisme ;
- L'accompagnement à l'organisation d'animations ponctuelles, fêtes, manifestations et événements touristiques et culturels sur le territoire ;
- La gestion d'équipements culturels et événementiels ;
- La gestion de l'animation du patrimoine.

Au cours de l'année 2022, 25 personnes ont travaillées pour la SPL Hello Dole, et parmi elles, 5 personnes bénéficiaient d'un contrat d'apprentissage. La SPL a également eu recours à des vacataires afin de faire face au surcroît d'activité ponctuelle. Au total, 87 personnes ont travaillé pour la SPL sur l'année 2022 :

- 7 guides conférenciers ;
- 60 agents d'accueil ;
- 20 techniciens.

2. L'actionariat et le capital social

La SPL Hello Dole disposait à l'origine d'un capital social de 300 000 €. Il a été procédé à une réduction de son capital à hauteur de 300 000 €, puis à une recapitalisation à hauteur de 100 000 € lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2019.

Au 31 décembre 2021, le capital social est donc fixé à 100 000 €, réparti en 1 000 actions de 100 € chacune.

La part du capital de chaque actionnaire est la suivante :

Actionnaires	Montant souscrit	Nombre d'actions
Ville de Dole	50 000 €	500
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	50 000 €	500
TOTAL	100 000 €	1 000

Il n'y a pas eu de modification de capital social durant l'année 2022.

3. La gouvernance

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

Par une décision du 14 septembre 2020, le Conseil d'administration a décidé d'opter pour l'unification des fonctions, en élisant Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX Président-Directeur général de la SPL Hello Dole.

La société est composée de 2 actionnaires et de 12 administrateurs :

Administrateurs	Actionnaire représenté
Jean-Pascal FICHÈRE	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Jacques PÉCHINOT	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Séverine CALINON	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Françoise DAVID	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Bruno PESENTI	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Cyril MILLIER	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Jean-Baptiste GAGNOUX	Ville de Dole
Jean-Philippe LEFÈVRE	Ville de Dole
Jean-Pierre CUINET	Ville de Dole
Alexandre DOUZENEL	Ville de Dole
Patricia ANTOINE	Ville de Dole
Timothée DRUET	Ville de Dole

4. Les commissaires aux comptes et expert-comptable

COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES	DURÉE DU MANDAT	DATE DE RENOUELEMENT
Titulaire : SEMAPHORES AUDIT Suppléant : ALPHA EXPERTS	6 ans	AGO 2023

La Cabinet Artaud et associés a été désignée en qualité d'Expert-comptable de la SPL Hello Dole.

5. Les statuts

Les statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale constitutive, le 25 avril 2016. Depuis cette date, ils n'ont pas fait l'objet de modification par l'Assemblée générale extraordinaire.

6. Les réunions statutaires tenues

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni une fois, le 19 avril 2022, avec comme taux de présence,

- Pour la CAGD : 5 représentants sur 6 (soit 83,3% de présence) ;
- Pour la Ville de Dole : 3 représentants sur 6 (soit 50% de présence).

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie le 27 juin 2022 afin de clôturer l'exercice social précédent et pour statuer sur toutes questions relatives aux comptes de cet exercice, à la date suivante. Les taux de présence étaient les suivants :

- Pour la CAGD : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence) ;
- Pour la Ville de Dole : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence).

7. Les membres du comité consultatif

Membres issus du bénévolat

Jean-Pierre AULON, Philippe CORROTTE, Michel CUISSARD, Georges CURIE, Franck DAVID, Lionel GATINAULT, Bénédicte GAULARD, Mathilde PALANGHI, Bernard REVERCHON, Maria RIGOULET, Marie-France VOUTQUENNE

Membres actifs exerçant une activité professionnelle liée au développement touristique

Joël CESARI, Laëtitia GEIPEL, Michel MAUBLANC, Mikaël MOREL-JEAN, Alix POUILLARD, Marcel RICHARD, Romuald FASSETNET, Gérard VUILLEMOT

Membres représentant les activités, professions et organismes intéressés au tourisme

Patrick FRANCHINI (UMIH), Emmanuelle GEILLON (CMAR), Sylvie MOREL (EPCC Pasteur), Denis MORIZOT (UNIDOLE), Jean TISSOT (CCI)

Membre de droit et Membre invité

Pascal SANCEY (membre de droit), Jean-Claude PROTET (invité permanent)

8. Les rémunérations et avantages en nature des élus mandataires et de tous mandataire social

Néant.

9. L'état des filialisations de la société

Néant.

PARTIE 2 : LE RAPPORT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 16 mai 2023 et a proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver et d'arrêter les comptes, et d'affecter le résultat net de l'exercice 2022. Ainsi, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes 2022, le 30 juin 2023.

1. Présentation des comptes annuels

A) Charges fixes

Charges Fixes HT	Réalisé 2022					
	Total	Commanderie	Dolexpo	Dole Tourisme	Locodole	Ville
Autres achats et charges externes	671 531	245 024	258 949	133 834	19 562	14 162
Fournitures (fluides)	222 217	95 211	115 832	3 392	7 782	
Fournitures	25 887	13 936	2 250	3 566	311	5 824
Locations	46 427	16 382	17 186	9 175	3 683	
Maintenance entretien réparations	126 248	65 855	38 414	8 194	6 304	7 482
Assurances	11 541	6 034	5 043	464		
Documentation	-					
Frais de colloques, séminaires	-					
Honoraires -Frais d'actes	34 490	11 486	11 486	11 487		31
Autres services extérieurs	-					
Publicité (communication, insertion)	157 370	21 867	58 932	74 963	861	748
Déplacements Missions Réceptions	14 272	6 596	3 681	3 890	34	71
Frais de téléphone, postaux	14 430	3 120	3 028	7 769	508	6
Services bancaires et assimilés	3 880	715	715	2 450		
Cotisations et dons	14 769	3 823	2 383	8 484	80	
-	-					
Impôts et taxes	20 855	10 662	5 118	5 075		
Charges de personnel	814 828	236 981	175 074	288 127	46 455	68 190
Dotations aux amortissements et prov	30 388	13 427	11 439	4 754	709	59
Autres charges de gestion courante	1 294	279	268	434		313
Total des charges fixes HT	1 538 896	506 373	450 848	432 224	66 727	82 724

B) Charges variables

Charges Variables HT	Réalisé 2022					
	Total	Commanderie	Dolexpo	Dole Tourisme	Locodole	Ville
Achats de marchandises	16 171	4 164	1 452	10 556		
Autres charges variables	384 753	138 278	85 166	142 433	6 339	12 537
ACHATS LH	128 719	-		128 719		
Divers OT	13 714			13 714		
Achat <u>prestations</u> Commanderie	138 278	138 278				
Achat <u>prestations</u> Dolexpo	85 166		85 166			
Achat Locodole	6 339				6 339	
Achat Gestion salle Ville	12 537					12 537
-	-					
Total des charges variables HT	400 924	142 441	86 618	152 989	6 339	12 537

C) Produits fixes et variables

Produits Fixes HT	Réalisé 2022					
	Total	Commanderie	Dolexpo	Dole Tourisme	Locodole	Ville
Transfert de charges	9 872	4 189	3 385	2 077		222
Autres produits de gestion courante	4 594	3 190		1 089		315
Autres produits	324 606	77 222	55 000	107 385	50 000	35 000
Contribution	750 000	250 000	250 000	250 000	-	-
Contribution Ville- La Commanderie	250 000	250 000				
Contribution Grand Dole-Dolexpo	250 000		250 000			
Contribution Grand Dole-Dole Tourisme	250 000			250 000		
Total des produits fixes HT	1 089 073	334 601	308 385	360 551	50 000	35 537

Produits Variables HT	Réalisé 2022					
	Total	Commanderie	Dolexpo	Dole Tourisme	Locodole	Ville
Ventes de marchandises	27 561	10 395	4 302	12 864		
Production vendue	872 331	334 117	240 757	221 554	34 296	41 608
Lignes des Hirondelles	155 637	-		155 637		
Cotisations partenaires	20 177			20 177		
Visites guidées	33 866			33 866		
Divers OT	11 874			11 874		
Location Commanderie	251 353	251 353				
Billetterie	82 279	82 279				
Prestations diverses commanderie	485	485				
Regalexpo	29 862		29 862			
Locations Dolexpo	64 867		64 867			
Divers Dolexpo	146 027		146 027			
Locations Locodole	34 296				34 296	
Locations Salle de la Ville	41 608					41 608
Total des produits variables HT	899 891	344 512	245 058	234 418	34 296	41 608

D) Résultat net

Produits HT	Réalisé 2022					
	Total	Commanderie	Dolexpo	Dole Tourisme	Locodole	Ville
Total des produits fixes HT	1 089 073	334 601	308 385	360 551	50 000	35 537
Total des produits variables HT	899 891	344 512	245 058	234 418	34 296	41 608
Total des produits HT	1 988 964	679 113	553 443	594 969	84 296	77 144
Dont Subvention	1 074 555	327 222	305 000	357 333	50 000	35 000
Poids de la subvention	54%	48%	55%	60%	59%	45%

Charges HT	Réalisé 2022					
	Total	Commanderie	Dolexpo	Dole Tourisme	Locodole	Ville
Total des charges fixes HT	1 538 896	506 373	450 848	432 224	66 727	82 724
Total des charges variables HT	400 924	142 441	86 618	152 989	6 339	12 537
Total des charges HT	1 939 821	648 814	537 466	585 213	73 066	95 261
Résultat	49 144	30 299	15 977	9 755	11 229	- 18 117

BILAN - ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements et Dépréciations	Net au 31- 12-22	Net au 31-12-21
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	22 085	17 956	4 129	4 527
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	138 884	88 289	50 594	64 883
Autres immobilisations corporelles	125 965	108 867	17 098	21 143
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres titres immobilisés	5 256		5 256	5 204
ACTIF IMMOBILISE	292 190	215 112	77 077	95 757
STOCK ET EN-COURS				
Marchandises	15 907		15 907	15 997
Avances et acomptes versés sur commandes	7 800		7 800	4 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	225 203	313	224 889	127 031
Autres créances	289 294		289 294	107 302
DIVERS				
Valeur mobilière de placement				
Disponibilités	81 864		81 864	286 404
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 392		30 392	46 119
ACTIF CIRCULANT	650 460	313	650 146	586 853
TOTAL GENERAL	942 650	215 425	727 223	682 610

BILAN - PASSIF

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Réserve légale	10 000	5 359
Autres réserves	114 435	101 820
Report à nouveau		13 817
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	49 144	3 439
Subventions d'investissement		
CAPITAUX PROPRES	273 579	224 435
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Concours bancaire courant		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	22 417	54 729
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 672	166 767
Dettes fiscales et sociales	141 968	106 393
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	112 446	98 475
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	30 141	31 810
DETTES	453 644	458 174
TOTAL GENERAL	727 223	682 609

Soit :

- Chiffre d'affaires HT : 900 629 €
- Résultat net comptable : 49 144 €

2. Les dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des quatre précédents exercices.

3. Les liens financiers avec la Ville de Dole

La Ville Dole a honoré ses engagements, tout au long de l'exercice, dans le cadre des conventions en cours, avec notamment les versements de la compensation d'obligation de service public (COSP) due au titre de la gestion de la Commanderie.

Les partenariats conventionnés entre la Ville de Dole et la SPL Hello Dole portent sur la gestion des salles municipales, sur la programmation culturelle de la ville ainsi que sur la gestion d'une diversité de manifestations.

PARTIE 3 : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

1. Présentation de l'activité de l'exercice écoulé

Convention	Objet	Cocontractant	Date approbation & durée
DSP	Gestion « Dolexpo – Parc du Jura »	CAGD	Durée de 2 ans, renouvelable 1 fois, soit du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024
DSP	Gestion « La Commanderie »	Ville de Dole	Durée de 2 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2021, renouvelable une fois pour une durée de 2 ans, soit du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024
Objectifs et moyens	« Dole tourisme »	CAGD	Durée de 2 ans, renouvelable 1 fois soit du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024
Mandat	Gestion « Locodole »	CAGD	Durée fixée à 1 an et un mois, soit du 1 ^{er} novembre 2022 au 31 décembre 2023
Mandat	Gestion des salles municipales	Ville de Dole	Durée fixée à 1 an renouvelable 2 fois, soit du 20 juillet 2020 au 19 juillet 2023
Mandat	Gestion de la programmation des spectacles et évènements 2021/2022	Ville de Dole	Durée est fixée du 1 ^{er} septembre 2021 au 31 août 2022
Marché de services	Organisation de manifestations et d'évènements	Ville de Dole	Durée d'un an à compter du 25 juin 2018, renouvelable tacitement

2. L'état des relations avec la Ville de Dole

• Convention de DSP pour la gestion de « la Commanderie »

Par une convention de délégation de service public signée le 22 décembre 2021, d'une durée de 2 ans (renouvelable une fois), la SPL Hello Dole assure la gestion et l'exploitation par voie d'affermage de la Commanderie.

Le service délégué porte sur :

- La programmation dans le temps des différents événements/spectacles, en lien avec la Ville de Dole ;
- La gestion, l'entretien et l'exploitation commerciale de l'équipement et de son activité.

• Convention de mandat pour la gestion des salles municipales

Par une convention de mandat signée le 20 juillet 2020 (avec un avenant en date du 17 novembre 2021 & du 5 juillet 2022), d'une durée d'un an (renouvelable deux fois tacitement), la SPL Hello Dole assure la gestion des salles municipales suivantes :

- Manège de Brack (Place Barberousse, Dole) ;
- Salle Edgar Faure (Hôtel de Ville, Dole) ;
- Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville (Dole) ;
- Hall de l'Hôtel de Ville (Dole) ;
- Pavillon des Arquebusiers (Avenue de Lahr, Dole) ;
- Auditorium Karl Riepp et cloître de la Visitation (Avenue Aristide Briand, Dole) ;
- Salle des fêtes « La Gouvenelle » (Rue de la Clauge, Goux) ;
- Salle des Commards (rue du Général Malet, Dole) ;
- Foyer du Théâtre (14 Cours Georges Clémenceau).

Le service porte sur la gestion et l'exploitation de ces salles. Ainsi, la SPL assure :

- La programmation des différents événements avec la Ville de Dole ;
- La gestion, l'entretien et l'exploitation commerciale de ces salles.

• Convention de mandat pour la gestion de la programmation des spectacles et évènements 2021/2022

Par une convention de mandat signée le 15 décembre 2021, d'une durée de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2021, la SPL Hello Dole assure la gestion de la programmation de la Ville de Dole pour les spectacles et événements culturels de la saison 2021-2022.

- **Convention de marchés de service pour l'organisation de manifestations et évènements**

Par une convention de marché de services signée le 25 juin 2018, d'une durée d'un an (renouvelable par tacite reconduction), la SPL Hello Dole participe à l'organisation du « Week-end gourmand du chat perché » en partenariat avec l'« association Gourmande du Chat perché » qui organise l'évènement.

- **Convention de mise à disposition des locaux de « Dole Tourisme »**

La SPL est autorisée à occuper les locaux situés 6 place Jules Grévy à Dole, dont la Ville de Dole est propriétaire. L'autorisation est consentie à titre gratuit à partir du 1^{er} janvier 2017, jusqu'au 31 décembre 2018 avec tacite reconduction par période d'un an.

- **Convention de mise à disposition des locaux de « la Visitation »**

La SPL est autorisée à occuper les locaux situés au 1 avenue Aristide Briand à Dole, dont la Ville de Dole est propriétaire. L'autorisation est consentie à titre gratuit à partir du 18 août 2016, jusqu'au 31 décembre 2017 avec tacite reconduction par période d'un an.

PARTIE 4 : LE RAPPORT DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

1. Présentation des principaux risques et incertitudes

Néant.

2. Les contrôles internes

L'existence d'un contrôle de la collectivité analogue à celui exercé sur ses propres services, s'analyse selon deux critères posés par la jurisprudence communautaire :

- La détention de 100% du capital par des personnes publiques ;
- L'existence d'un contrôle décisionnel et organique.

Dans le cadre du contrôle analogue, il a été créé un Comité technique (COTECH) de suivi d'activités de la SPL Hello Dole.

3. Les contrôles externes en cours

Néant.

CONCLUSION

Conformément aux dispositions de l'alinéa 14 de l'article L.1524-5 du Code général des Collectivités Territoriales, il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le présent rapport, après la tenue d'un débat.